Panneaux et balisage jaune PDIPR et Compostelle

D – km 0 : sortir de Marnans par la route qui longe l'église et le cimetière, la suivre sur 300m puis prendre un chemin qui part à droite, longe un torrent, le traverse dans un virage à droite puis monte ; laisser 2 chemins qui partent à gauche pour arriver à une grange en pisé rénovée. Poursuivre tout droit pour arriver aux Moilles (poteau), puis à une petite route (1).

1 –km 2,3 : suivre la route tout droit sur 500m. puis prendre un bon chemin qui part à droite (maison) ; il rejoint une petite route à prendre tout droit, la suivre jusqu'au croisement de Pré Reynaud (2).

**** Belle vue sur les massifs préalpins*** *(si temps clair)*

2 – km 4,2 : prendre à droite sur 500m, au croisement prendre tout droit la route de la Feyta puis très vite à gauche une route qui descend vers Roybon : elle devient un chemin qui débouche dans l'Impasse du Blain Bas, puis arrive sur la route D20, la prendre à gauche, passer sur la Galaure pour arriver à Roybon – croisement direction "Zone de loisirs" (3).

3 – km 6,3 : prendre à droite puis tout de suite à gauche et suivre les indications "Lac – zone de loisirs", passer le barrage puis longer le lac. Prendre à gauche pour rejoindre et traverser le parking (4).

4 – km 7,3 : passer la barrière et continuer en longeant le lac puis le camping ; le chemin débouche sur une route, la prendre à gauche, passer un pont puis prendre à droite la route de Chevrières ; la suivre sur 400m ; à Mont Perrier, prendre à droite un chemin qui passe sur un pont et monte en sous-bois avant de longer une prairie ; en haut, prendre à gauche pour rejoindre le croisement de Gargamelle (5).

5 – km 10 : poursuivre tout droit, passer "Bois Secret" pour arriver à la Croix de Mouze ; prendre à droite pour aller à La Trappe en passant par le "Mur de la Trappe" (attention, deux chemins indiqués pour La Trappe !) ; le chemin part en sous-bois puis arrive sur l'Abbaye (6).

**** l'Abbaye de Chambaran***

6 – km 13,9 : passer devant le porche, continuer tout droit, amorcer le contours l'Abbaye et prendre à droite pour descendre vers la route ; la suivre à gauche sur 150m, puis prendre à gauche un chemin qui part dans les bois ; 500m plus loin, prendre à droite pour arriver à La Chapelle Redon (7).

7 – km 15,4 : traverser la route et prendre la direction Le Cul de Perrette, descendre dans un bois puis traverser des prairies jusqu'à une petite route ; la prendre à gauche, puis 200 m plus loin, prendre à droite.

**** Très beau panorama (reliefs proches et lointains)***

Descendre vers Le Cul de Perrette - Pylône (8).

8 – km 17,6 : prendre le chemin qui part à droite vers Dionay ; dans la village, passer à gauche de l'église et prendre tout de suite à gauche ; descendre sur 150m et juste avant le cimetière, prendre à droite un agréable chemin : le suivre sur 900m ; au sortir d'une partie boisée, laisser le sentier balisé qui monte à droite et continuer pour rejoindre une petite route : la prendre à droite (montée) : en haut, prendre à droite, puis très vite à gauche la route qui part vers le Col de la Madeleine ; 300 m plus loin, on trouve le chemin d'Abraham (9) qui descend sur la gauche.

9 – km 20,8 : suivre la petite route sur 800 m. pour arriver à La Grange du Haut que l'on aperçoit un peu en hauteur sur la gauche : (**A – km 21,6**)

Infos pratiques

Pharmacie, commerces, bars, restaurant, poste :
à Roybon

Accès transports en communs :
SNCF : aucune gare à proximité
Cars : Réseau Transisère http://www.transisere.fr/

Offices du Tourisme :
http://tourisme-bievrevalloire.com/
http://tourisme.pays-saint-marcellin.fr/

Infos météo :
http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/roybon/38940

Randos Paysannes

étape Marnans – St Antoine

les secrets du plateau des Chambarans

D/Hébergement de départ :
conseillée, structure non Accueil Paysan
Auberge de Marnans
centre bourg de Marnans
04 76 36 28 71

A/Hébergement d'arrivée : Accueil Paysan
La Grange du Haut
chemin d'Abraham – St Antoine l'Abbaye
04 76 36 29 19
contact@gite-grange-du-haut.com

Distance : 21,6 km **Durée : 6h**

Cotation : facile **Dénivelé : + 390 / - 420 m**

Cartographie :
IGN **3134E**
cartoguides pays Bièvre-Valloire / pays St Marcellin

Date mise à jour de ce document : 07/02/2016

Avertissement : les indications d'itinéraires n'engagent en rien la responsabilité d'Accueil Paysan et de ses membres.
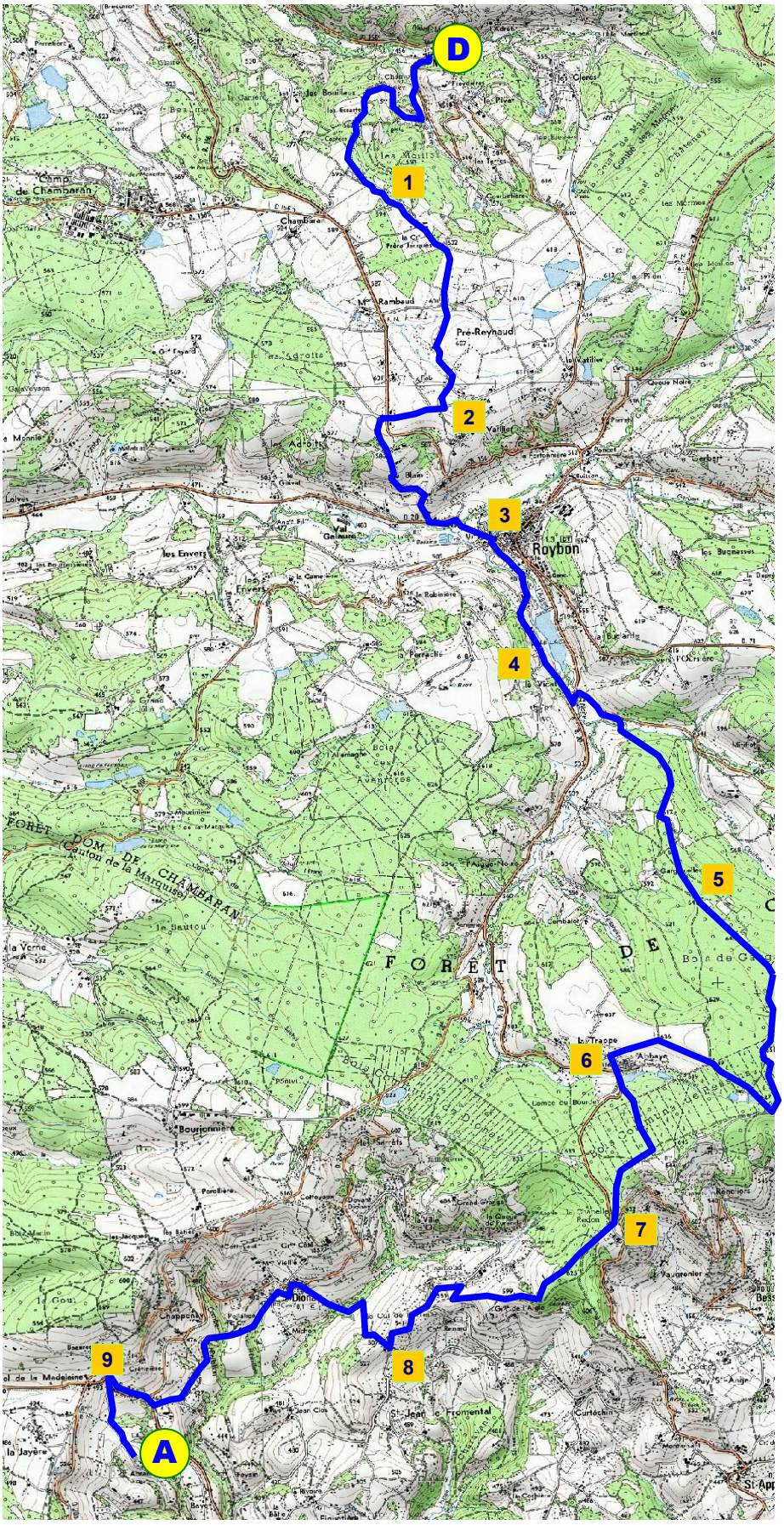
Les Randos paysannes : étape Marnans – St Antoine